

Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-sept novembre, à dix-huit heures trente, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre GROLHIER, Président, les membres du comité syndical issus des conseils communautaires des communautés membres, se sont réunis à la salle du CIAS de Brantôme, sur la convocation qui leur a été adressée le mardi douze novembre par le Président du Syndicat Mixte.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le conseil a de nouveau été convoqué le mercredi vingt-sept novembre à dix-neuf heures, le conseil pouvant valablement délibérer à cette occasion sans conditions de quorum.

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de présents : 12
 Nombre de votants : 13

Abstention : -
 Pour : 13
 Contre : -

Étaient présents :

Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert du 27 novembre 2019					
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Procuration à...	Suppléé par...
AUGEIX	Michel	x			
BERNARD	Francine	x			
BOUCHAUD	Guy				
BOYER	Jean-Jacques	x			
BUFFAT	Marc	x			
CHAPUIS	Bruno				
COUTURIER	Pierre-Yves				
COUVY	Jean-Paul	x			
DAGNAUD	Françoise		x		
FAURE	Michèle	x			
GENDREAU	Jean-Jacques		x		
GOURSOLLE	Corinne				
GROLHIER	Jean-Pierre	x			
GUIGNE	Pierre				
HYVOZ	Isabelle				
JUGE	Jean-Claude				
LACHAUD	Patrick	x			
LAFAYE	Francis	x			
LALANNE	Jean		x		
LAMONERIE	Bruno		x		
LAPEYRE	Jean-Marie				Nadine HERMAN
MARTINOT	Claude	x			
MAURUSSANE	Annick				
MECHINEAU	Pascal	x			
NADAL	Jeannik				
OUISTE	Alain		x	Jean-Pierre GROLHIER	
SAVOYE	Gérard				
TRICOIRE	Alain				
VIROULET	Pierrot				
		11	5		1

Secrétaire de séance : Claude MARTINOT

Objet : Décision modificative budgétaire n° 1

AR PREFECTURE

024-200068260-20191127-20191127_13-DE
 Regu le 29/11/2019

Objet : Décision modificative budgétaire n° 1

Monsieur le Président indique que les dépenses concernant l'applicatif informatique et l'assistance continuités écologiques pour l'élaboration du SCoT (ATD 24 à hauteur de 32 940 € en 2018 (dont 10 980 € de 2017)) font l'objet d'un amortissement sur 10 ans (compte 202, frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme).

Il faut donc procéder à l'inscription de la première année d'amortissement de cette dépense d'investissement au budget 2019 (3294,00 €).

De plus, les études de la phase diagnostic du SCoT ont été budgétées cette année, mais non celles du PADD. Celui-ci est pourtant lancé ce dernier trimestre, il convient donc de rééquilibrer la section d'investissement pour financer son démarrage de l'ordre de 23 000 euros.

Pour information, il précise également que la subvention Etat escomptée de 57 350 euros est finalement de 55 000 euros, cette recette d'investissement est donc comptabilisée sur sa somme exacte.

Le comité syndical sur proposition du Président,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019 sont insuffisants,
- décide de modifier, après en avoir délibéré à l'unanimité, l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		25 350,00		
Divers	6238 0209	25 350,00		
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				22 056,00
Virement à la section d'investissement			023 0209	22 056,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SE				3 294,00
Dotat° aux amort. des immo. incorporelles et corporelles			6811 0209	3 294,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		25 350,00		25 350,00
0003 - SCOT				23 000,00
20 - Immobilisations incorporelles				
Frais liés à la réal. de doc. d'urb. et à la num. de cadastre			202 0209	23 000,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		0,00		23 000,00
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				22 056,00
0001 - Opérations financières				
Virement de la section de fonctionnement			021 0209	22 056,00
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SE				3 294,00
0001 - Opérations financières				
Frais liés à la réal. de doc. d'urb. et à la num. de cadastre			2802 0209	3 294,00
0003 - SCOT		2 350,00		
13 - Subventions d'investissement				
Subv. équipmt transf. - Etat & établissements nationaux	1311 0209	2 350,00		
RECETTES - INVESTISSEMENT		2 350,00		25 350,00



Le Président,
Jean-Pierre GROLHIER

Fait et délibéré, les jour mois lieu et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture

Pour copie conforme,

Publié et Affiché le

AR PREFECTURE

024-200068260-20191127-20191127_13-DE
Regu le 29/11/2019